

Retrait du titre "Allo docteurs"

lun 29/07/2019 - 17:18



Suite au recours de Mondadori contre le titre "Allo Docteurs", voici la dernière info concernant cette affaire, portée à l'information des marchands de presse :

Mondadori Magazines France a obtenu par ordonnance du Tribunal de commerce du vendredi 26 juillet le retrait, par PRESSE ACTU et MLP, sur tout le territoire français, de l'ensemble des exemplaires du magazine et de tout document commercial, catalogue, support promotionnel portant une reproduction du magazine "ALLO DOCTEURS" ou une référence à celui-ci dans un délai de 48 heures à compter de la signification, sous astreinte de 5000 € par jour de retard et pendant une période de 30 jours.